

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

du.....15 mars 2014

Présents : M. MAEDDU, F. MICHALOVITCH, F. CLAUDON, G. MICLO, R. MARTIN, MH CUNIN, L. VONDERSCHER, C. TREIBER

Absents : ML. LAUSSMANN

Secrétaire : Marie-Hélène CUNIN

1) – Adoption des comptes administratifs

Le Conseil Municipal a adopté les comptes administratifs de l'exercice 2013 suivants :

Fonctionnement

Dépenses	15 863,01 €
Recettes	18 927,55 €
Résultat de l'exercice	+3 064,54 €
Report clôture n-1	+ 1 483,85 €
Résultat cumulé	+ 4 548,39 €

2) – Affectation des résultats de Fonctionnement 2013

Le Conseil Municipal a décidé d'affecter les résultats de fonctionnement suivants :

Exercice Précédent	1 483,85 €
Excédent au 31/12/2013	4 548,39 €
Affectation au 1068	/ €
Affectation de l'excédent reporté ligne 002	4 548,39 €

3) – Secours à la personne :

Les membres du bureau décident d'octroyer une aide financière sous forme de bon d'achat alimentaire à un habitant qui rencontre d'importantes difficultés financières.

Vu par nous, Maire de la Commune de SAINT-LÉONARD

Pour être affiché le..... 26 mars 2014à la porte de la Mairie,

Conformément aux prescriptions de l'Article 56 de loi du 5 Août 1884.

A.....SAINT LEONARD..... le 26 mars 2014

Le Président, Marc MAEDDU